

Chapitre 16

Préparer le chemin de Jésus

(Luc 3.15–22)

Les gens étaient surpris par le ministère de Jean-Baptiste. Beaucoup attendaient la venue du Messie; aussi se demandaient-ils si Jean n'était pas celui qui devait les sauver (3.15).

1. **Jean annonçait Jésus comme celui qui donne l'Esprit.** Il se présentait résolument comme inférieur à Jésus. «*Moi, je vous baptise d'eau . . . Lui, il vous baptisera d'Esprit Saint et de feu*» (3.16). Nous voyons que Jean oppose son baptême d'eau au baptême d'Esprit de Jésus. Aucun baptême d'eau ne peut conférer l'Esprit. Le baptême d'eau est l'expression d'une promesse de Dieu; lorsque les gens se font baptiser, ils témoignent de leur repentance (dans le cas du baptême de Jean), ou de leur foi en Jésus (dans le cas du baptême chrétien). Dieu et l'homme se disent quelque chose par cette simple cérémonie. Mais l'eau ne confère pas l'Esprit.

Jean déclare que Jésus est investi d'une mission autrement plus importante, celle de baptiser du Saint-Esprit (3.16). Il est «le plus puissant», celui qui détient un pouvoir spirituel très supérieur au sien. Jean ne peut pas donner le Saint-Esprit, d'ailleurs personne ne le peut. Seul Jésus peut accorder l'Esprit.

Le «baptême d'Esprit» s'est produit à la Pentecôte. C'est l'œuvre par laquelle Jésus répand le Saint-Esprit sur un croyant (ou sur un groupe de croyants en même temps), ce qui communique l'assurance du salut, la hardiesse pour témoigner, la faculté de prier, la conscience de l'amour de Dieu, une joie indicible et une forte prise de conscience de la présence de Jésus dans la vie du chrétien.

2. Jean annonce Jésus comme celui qui est à la fois Sauveur et juge. «*Il vous baptisera d'Esprit Saint et de feu*», déclara Jean-Baptiste. Comment interpréter cette référence au feu? Compte tenu des références au feu du jugement divin dans le contexte immédiat, Jean semble dire que Jésus apportera le salut et, pour ceux qui le refusent, le feu du jugement de Dieu.

Jean parle en tant que prophète. Comme beaucoup de prophètes de l'Ancien Testament, il voit **tout** ce que Dieu s'apprête à accomplir. Sa vision du futur englobe l'effusion de l'Esprit et le châtement du feu, symbole de la colère de Dieu contre le péché. Jean a la vision **globale** de Jésus à la fois Sauveur et juge. Conformément à la prédiction de Jean, le salut précède le jugement. Le baptême d'Esprit précède le baptême de feu. L'intervalle de temps qui sépare ces deux baptêmes a certainement causé du souci à Jean. C'est pourquoi, un peu plus tard, il se demandera ce qu'il est advenu du baptême de feu (Luc 7.18–23). C'est ce point qui le fit douter que Jésus soit vraiment le Messie. En fait, le feu doit intervenir après l'Esprit. Jésus sera d'abord Sauveur, puis il reviendra comme juge.

3. En prêchant la sainteté, Jean s'est exposé à de grandes souffrances personnelles. Luc 3.19–20 est l'un des rares passages de l'Évangile qui ne soit pas à sa place chronologique. Marc et Matthieu rapportent cet incident plus tard dans le déroulement de leur Évangile (cf. Marc 6.17–29; Matthieu 14.3–12). Si Luc anticipe son récit, c'est pour compléter le tableau qu'il a brossé de Jean-Baptiste. Il ne fait qu'évoquer très sommairement la suite de la vie de Jean. Ses lecteurs devaient bien connaître l'histoire.

Jean prêchait sans mâcher ses mots et dénonçait les péchés de façon précise. Il voulut attirer l'attention d'Hérode sur la nécessité de réparer ses mauvaises actions conjugales. Il avait répudié sans raisons valables sa première femme, la fille du roi arabe Arétas, et avait persuadé la femme de son frère de quitter son mari légitime pour l'épouser. Jean avait en quelque sorte pris la tête d'un mouvement national dans lequel beaucoup d'Israélites avaient trouvé le salut. Il appelait tout le monde à la repentance. Il ne pouvait donc pas tolérer

un péché aussi scandaleux sans le dénoncer. Son courage lui attira l'hostilité du roi et de grandes souffrances. Jean fut emprisonné. Luc se limite à ce fait historique pour nous faire connaître un autre aspect de la personnalité et du ministère de Jean. C'était un homme qui disait ce qui méritait d'être dit, quel qu'en soit le prix.

4. La prédication de Jean devait bientôt s'effacer devant celle de Jésus (3.21-22). Jésus était à la veille de commencer son ministère, mais il fallait auparavant qu'il accomplisse certaines choses. Il s'est d'abord identifié aux pécheurs. Dans ce but, il s'est fait baptiser, non en signe de repentance, mais par solidarité avec les pécheurs qui avaient besoin de se repentir.

A cause de son obéissance, il reçut le Saint-Esprit (3.21-22). L'Esprit descendit sur lui alors qu'il était en prière. Luc aime souligner l'œuvre de l'Esprit, et il aime également souligner l'importance de la prière. Les deux thèmes vont de pair. Nous recevons les bienfaits du Saint-Esprit quand nous prions. Les disciples étaient en prière dans la chambre haute lorsque les événements de la Pentecôte se produisirent en commençant par l'effusion de l'Esprit.

Même Jésus eut besoin du baptême de l'Esprit. Comme pour nous, le don de l'Esprit fut pour Jésus un revêtement de puissance pour l'exercice de son ministère, et une assurance de sa qualité de Fils de Dieu. Pour qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet, Dieu confirma de façon audible: «Tu es mon Fils bien-aimé». La suite des paroles de Dieu: «objet de mon affection» évoque les paroles d'Ésaïe 42.1, adressées au Serviteur souffrant. Le Saint-Esprit prit la forme d'une colombe. De même qu'une colombe apporta la preuve d'un nouveau monde lors du déluge, le Saint-Esprit en forme de colombe vint apporter la preuve d'une vie nouvelle en se posant sur Jésus. La puissance du Saint-Esprit repose désormais sur l'homme Jésus pour lui permettre d'instaurer un nouveau royaume de grâce.